

Février 2024

Amis plaisanciers,

Le printemps s'annonce complexe !

Incertitudes, dysfonctionnements, menaces de poursuites, ... tout ne va pas bien !

RELATIONS AVEC LES GESTIONNAIRES

Nous avons envoyé une lettre de sujets de mécontentement (disponible ainsi que les réponses sur le site) aux trois gestionnaires de notre environnement portuaire :

- *Le syndicat mixte Les Ports de Loire Atlantique,*
- *La SAEML Loire Atlantique Pêche et Plaisance et*
- *Loire Atlantique Nautisme.*

En réponse, nous avons reçu des menaces de poursuite pour diffamation du syndicat mixte LPLA!!!

C'est grave de vouloir nous faire taire de cette façon là !

Faut-il réduire la voile ou au contraire, affirmer notre cap ???

Devant la menace de poursuites envoyée par le Syndicat Mixte Les Ports de Loire Atlantique, c'est la question que le bureau de votre association a décidé de poser au Conseil d'Administration qui se tiendra le 15 Mars.

VIE DU PORT

✓ Carénages et sorties d'eau.

Comme nous le craignons, ça va un beau "bordel". Pardon mais c'est le mot qui convient le mieux à ce qui nous attend ce printemps pour les opérations de carénage ou toute autre sortie d'eau.

- C'est bel et bien une démarche judiciaire qu'a choisi le Syndicat Mixte Les Ports de Loire Atlantique pour gérer le problème de l'élévateur 40T en cours depuis 4 mois.
- Le fournisseur de l'élévateur n'interviendra pas tant que la situation n'aura pas été jugée par le tribunal.

La situation est donc bloquée pour de longs mois, sans que nous ayons l'assurance d'avoir une solution pour l'année prochaine.

- Aucune entreprise privée n'aurait accepté une telle situation et aurait cherché depuis longtemps à remettre en route l'élévateur.
- C'est dommageable tant pour les usagers que pour le port lui-même !
- Incompétence ? Amateurisme ? ... A vous de vous faire une idée !!!

- ORGANISATION MISE EN PLACE PAR LA SAEML :
 - Une grue sera en place les jeudis pour répondre aux demandes de sorties d'eau.
 - Les bateaux seront ensuite transportés par un chariot et calés sur les bers.
 - Les mouvements nécessiteront souvent le démontage des pataras pour les voiliers.
 - La capacité de mouvements journaliers est d'environ 10 mouvements : 5 sorties et 5 remises à l'eau.
 - La facturation sera fonction du nombre de jours demandés, à l'exclusion des jours de présence de la grue. Vous demandez trois jours, vous payez trois jours, même s'ils ne peuvent vous remettre à l'eau que la semaine suivante.
 - Seuls seront acceptés les bateaux de La Turballe. Les bateaux de Le Croisic, Piriac, Pornichet.... ne pourront pas être sortis.
 - Les bateaux ne pouvant être sortis par le système ci-dessus, seront sortis avec l'élévateur 450 T. Des doutes subsistent sur la capacité du grand élévateur (grande largeur) à sortir nos bateaux !

Bien entendu nous ne voulons pas de cette solution et l'avons dit au SM LPLA.
Comme pour le reste, nous attendons des réponses !

- ✓ Madame Sylvie Lebec, directrice adjointe de la SAEML Loire Atlantique Pêche et Plaisance (LAPP), n'a toujours pas daigné nous accorder un rendez-vous.

BASSIN EXTERIEUR

- ✓ Le syndicat mixte Les Ports de Loire Atlantique, par la voix de sa présidente Madame Lydia Meignen, nous accuse de mauvaise-foi depuis que nous mettons l'accent sur la qualité médiocre d'abri du bassin extérieur.

Nous avons donc lancé une enquête sur ce bassin pour tenter de savoir quel est le niveau de satisfaction des plaisanciers dans ce bassin. Malgré que les enveloppes que les plaisanciers n'avaient pas encore récupérées aient été enlevées par le personnel du port, nous avons eu assez de réponses pour confirmer ce que nous disions. Ce bassin est bel et bien mal conçu pour deux raisons essentielles :

- la houle rentre dans le bassin, même par mer calme.
- Le positionnement travers au vent dominant des bateaux, occasionne des efforts et une usure importants aux taquets, amarres et même aux catways – pontons et autres équipements du bassin.

Les résultats de l'enquête sont sur le site, et toutes les réponses sont d'accord pour confirmer ce que nous disions (à une seule exception, qui ne dit pas qui il est et pour qui tout est parfait) ce bassin est mal conçu et nécessite des travaux et une révision des tarifs pour le mettre en rapport avec la médiocre qualité des prestations fournies !

Information complémentaire : EDF EMR a demandé l'autorisation de rentrer ses bateaux de maintenance dans le bassin pêche lors des coups de vent suite à des dégâts subis par leurs bateaux. Leurs bateaux ont déjà subi des dommages.

S'il fallait une preuve supplémentaire que ce bassin est mal conçu, la voilà !

GROUPEMENT D'ASSOCIATIONS

- ✓ Nous avons une réunion avec les autres associations d'usagers de Loire Atlantique, donc les associations des ports gérées par le Syndicat Mixte et LAN, pour décider comment être présents ensemble et être une force face au pouvoir des gestionnaires de nos ports !

Certaines initiatives verront le jour prochainement.

A suivre !

&&&

Bonnes navigations.



up.laturballe@gmail.com



<https://www.up-la-turballe.com>

UP-LA TURBALLE

Association des Usagers du Port de La Turballe Quai Sévigne Bustamente 44420 LA TURBALLE

